

GRANDE ASSEMBLÉE CITOYENNE
POUR UN RIMOUSKI CARBONEUTRE



RAPPORT DES ÉCHANGES PAR TABLE DE DISCUSSION

1 avril 2019

Ville de Rimouski

**Grande assemblée citoyenne
pour un Rimouski carboneutre**
Partage d'idées - discussions en atelier - actions

Zéro Déchet
Transport
Urbanisme
Agriculture urbaine
5 à 7 après les ateliers

**Participez
à la transition!**

16 février 2019
13h à 17h
au Bar le Baromètre
UQAR, 300 des Ursulines
Rimouski


Rimouski Stimuler
l'imaginer
Agir
en transition
www.rimouskientransition.com



Rimouski
en transition

UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE DES PLUS PROMETTEUSES

L'assemblée citoyenne du 16 février 2019, organisée par le Comité mobilisateur de Rimouski en transition, a rassemblé une centaine de citoyenNEs autour de cinq tables de discussion.

Cette assemblée faisait suite au dépôt de la Déclaration d'urgence climatique par plus de cent personnes au Conseil municipal de la ville de Rimouski le 5 novembre 2018. Devant un nombre équivalent de citoyenNEs, la Déclaration d'urgence climatique (DUC) fut ensuite endossée par le Conseil le 19 novembre 2018 dans la résolution suivante :

« Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Virginie Proulx, appuyée par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité :

- *que le conseil de la Ville de Rimouski demande et invite les différents paliers gouvernementaux, partis politiques, acteurs publics et privés, à considérer sérieusement l'état actuel du climat et les risques associés à l'augmentation de la température du globe dans toutes les politiques et stratégies de développement et de croissance ;*
- *que le conseil de la Ville de Rimouski s'engage à mettre en place, dans les plus brefs délais, un comité de suivi au Plan stratégique de développement durable qui analysera diverses initiatives pour diminuer l'impact environnemental, à court, moyen et long terme, sur l'ensemble de son territoire ;*
- *que le conseil de la Ville de Rimouski invite les différents industries, commerces et institutions ainsi que l'ensemble des citoyens à jouer un rôle de premier plan dans la réduction des gaz à effets de serre et autres impacts environnementaux ;*
- *que la présente résolution soit acheminée vers les instances gouvernementales fédérales et provinciales nécessairement concernées par l'urgence d'agir à la sauvegarde de la terre.”¹*

L'importante présence des citoyenNEs réunis lors de ces deux événements a prouvé aux éluEs le désir collectif de passer à l'action, d'agir pour faire de Rimouski une ville carboneutre.

Toutefois, conscientEs que, d'une certaine façon la résolution présentée en novembre comporte peu d'objectifs clairs, il apparaissait essentiel que la prochaine étape était de rassembler le plus de gens possible lors d'une assemblée citoyenne. Les objectifs de la



_____ ville de Rimouski 19 novembre 2018 :
[ouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/conseil/seances.html?iddoc=720446](https://www.rimouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/conseil/seances.html?iddoc=720446)

rencontre étaient de permettre aux personnes de créer des réseaux, d'identifier des projets concrets autour desquels se rassembler pour agir et de s'outiller.

Les thèmes des tables de discussion qui ont été retenus provenaient de 2 sources. Ils ont été tirés des intérêts priorités par les personnes ayant participé.

- 1.. 1. À l'écriture du protoprojet², document présenté au Conseil de ville de Rimouski le 19 novembre 2018 et
- 2.. 2. Au sondage effectué en janvier par le Comité mobilisateur de Rimouski en transition.

Nous vous présentons le résultat de cette journée exceptionnelle.

OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document se veut un résumé des idées et actions proposées par les cinq tables de discussions. Il a été rédigé dans l'objectif de favoriser la communication avec les multiples parties prenantes de ce dossier et de conserver une trace écrite de l'engouement face à ce sujet.

Les cinq prochaines sections présentent le bilan des échanges effectués lors de la grande assemblée citoyenne pour une Rimouski carboneutre.



Annexe 1

CONTENU

UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE DES PLUS PROMETTEUSES	3
OBJECTIF DU DOCUMENT	4
1. ATELIER AGRICULTURE URBAINE	6
2. ATELIER MOBILITÉ DURABLE	9
3. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	16
4. ATELIER ZÉRO DÉCHETS/CONSOMMATION	19
5. ÉCOCONSTRUCTION ET URBANISME	22
EN GUISE DE CONCLUSION	23
ANNEXE 1: PROTO PROJET DE PLAN DE TRANSITION	25

1. ATELIER AGRICULTURE URBAINE

Entre 15 et 20 participantEs

Génération d'idées

Ce qui existe déjà en termes de projets à Rimouski et dans la MRC :

1. Étude de la Table de concertation pour une saine alimentation et COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) au niveau de Rimouski et la MRC
2. Les incroyables comestibles
3. Jardin pédagogique
4. CEGEP et Université : jardin communautaire
5. Jardins communautaires dans différents quartiers

Côté communautaire :

1. Maraicher du cœur
2. Fruit à partager
3. La dérive – Ferme Sageterre production de légumes pour panier (Moisson-Neigette)

Ressources actuelles :

1. Cosmoss et la MRC vont produire un rapport de tout ce qui est fait dans la région en agriculture urbaine. Aussi un portrait commercial des producteurs dans les différentes municipalités de la MRC.
2. Corde d'achat (regroupement d'achat). Pour commander des provisions en groupe.
3. Incroyables comestibles
4. Table de saine alimentation pour tous
5. Cultive ta ville

Évènements à venir :

1. 19 février, résultat de cueillette d'information de Plan d'agriculture urbaine COSMOSS au Colisée à 19 :00
2. 11 avril 2019 Assemblée sur les idées en agriculture urbaine et sur leur priorisation organisée par CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux) et le groupe de saine alimentation pour tous. Ouvert à toute la population de la MRC
3. Fête des semences 24 mars, organisée par les gens de la Dérive et les Incroyables à la Bibliothèque Lisette Morin, échanges de semences



Idées de projets :

- Valorisation des espaces non utilisés (6)
- Assurer la fluidité, centraliser les informations sur le site de la ville (6)
- Prendre part au mouvement des Incroyables comestibles (5)
- Favoriser la création de jardins de proximité, bacs et jardins de façade (3)
- Favoriser les liens entre bénévoles et projets (2)
- Jardins verticaux
- Lieu physique pour agriculture urbaine, jardins espaces communs (1)
- Assouplir réglementation pour favoriser AU dans tous les quartiers (1)
- Lieu partage d'outils. Dépôt d'outils pour partager
- Documenter nombre de jardins communautaires
- Site Cultive ta ville inscription volontaire des citoyens qui ont des jardins
- Valorisation des espaces abandonnés avec arbres pour azote, engrais verts- chop and drop
- Sols contaminés sur le bord des chemins à cause de sels de déglçage à déterminer le niveau métaux lourds et autres contaminants, si on veut utiliser pour plante maraîchère.
- Un outil disponible qui regroupe diverses informations en agriculture urbaine : sites internet pour avoir les bénévoles
- Site internet de la ville pourrait être un point de départ pour diffuser l'information.
- Considérer <Les Influenceurs> pour diffuser information et besoins

Synthèse des idées et 2 projets à développer :

Afin de favoriser les plantations de toutes sortes de végétaux, il faut avoir accès à des sites. Il semble que présentement, accéder à ce type d'information est difficile.

Il est proposé

1. D'avoir un site comme "Quoi vivre" géré par la ville de Rimouski pour l'agriculture urbaine et des liens pour toutes les ressources en agriculture urbaine. Ce site pourrait être géré par la ville, la MRC ou une autre ressource indépendante qui pourrait répertorier tous les organismes et ressources en lien avec les activités d'agriculture dans la municipalité de Rimouski. Mise à jour régulièrement, on pourrait accéder aux activités en cours et à venir, des nouvelles... toutes en lien avec agriculture urbaine, marché public, etc.

Par exemple les activités de :

- Fruits partagés Moisson
 - Table de saine alimentation pour tous
 - Incroyables comestibles :
 - Cartographie des sites
 - Prendre part au mouvement des Incroyables comestibles
 - Différents jardins communautaires qui existent déjà
2. Espaces à cultiver que la ville et partenaires privés pourraient céder
 - Déterminer les zones cultivables et voir avec la ville la possibilité de faire des projets d'agriculture sur ces sites : jardin pour maraîchage, plantation d'arbres fruitiers
 - Valoriser des espaces non cultivés : au lieu de tondre la pelouse, on pourrait planter arbres et plantes pour séquestration du CO2, plantation de plate-bande de légumes, en façade de maison ou dans des parcs.
 - Déterminer les besoins de jardin communautaire et espace de jardinage.
 - Accroître les espaces à cultiver près de l'université et du Cegep, des résidences comme le Manoir de Caroline, le terrain de la Bibliothèque Lisette Morin à côté de la plante bande ornementale.
 - Identifier les sites favorables à la permaculture, choix des plantes qui fonctionnent bien dans des sites au lieu de la pelouse

2. ATELIER MOBILITÉ DURABLE

23 participantEs

1. Les faits : consommation de pétrole dans le Bas-Saint-Laurent

Voir le tableau synthèse des objectifs provinciaux à l'échelle du Bas-Saint-Laurent – Par notre propre énergie du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CRE BSL)³

Diagnostic énergétique :

Consommation de pétrole au Bas-Saint-Laurent : 500 millions de litres / année

Des cinq secteurs (transport, industriel, commercial et institutionnel, résidentiel et agricole), c'est celui du transport qui consomme le plus de pétrole (430 millions de litres / année, 85 %). Plus précisément, le transport routier représente 75 % de la consommation de pétrole dans le secteur du transport.

Finalement, ce sont les véhicules de promenade qui consomment le plus dans le secteur du transport routier, représentant à eux seuls 282 millions de litres / année contre un total de 500 millions de litres tous secteurs confondus. La cible provinciale de réduction étant de 40 % d'ici 2030, l'objectif de consommation à atteindre pour les véhicules de promenade se situe à 113 millions de litres / année.

De plus, selon l'inventaire québécois des gaz à effet de serre, l'émission des gaz à effet de serre continue à augmenter pour les secteurs de l'agriculture et du transport, ce qui réitère l'importance de se tourner vers des énergies renouvelables et des modes de transport alternatifs au transport de personnes seules.

2. Contexte sur l'état de la situation de la mobilité durable au Bas-Saint-Laurent

a. Portrait régional

L'offre de transports collectifs :

- Pour se déplacer sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette : service de Taxibus de la MRC.
 - Pour se déplacer entre La Mitis et Rimouski-Neigette : le TAC de La Mitis, un service de transport inter-MRC
 - Pour se déplacer d'une région à une autre : Orléans Express*, transport par autocars
 - Pour se déplacer d'une région à une autre : Via Rail*, transport ferroviaire
- deux transporteurs ont diminué leurs services en région.



Démarches actuelles :

Le Collectif régional de développement (CRD) travaille actuellement à mettre sur pied un transport collectif régional. La première étape est d'obtenir l'aval des éluEs pour la création d'une régie intermunicipale pour permettre de récolter une taxe sur l'essence qui servirait à financer le projet. Pour l'instant, l'unanimité nécessaire n'est pas atteinte, car des élus sont encore réfractaires.

Le CRD a fait appel à la firme GESTRANS pour élaborer un plan de transport. La firme propose six trajets de mini-bus avec des rabattements vers les services de transport des MRC.

Le CRE BSL a évalué la possibilité d'électrifier ces trajets. Il mise sur les avantages suivants : économie financière à long terme, attractivité de la région, accès universel (véhicules électriques = planchers bas). Il a également fait une tournée des MRC pour présenter son étude aux conseils des maires. Il mentionne qu'avant la mise en place du service, les MRC, citoyens et intervenants pourraient être consultés afin de voir quels ajustements il faudrait apporter aux trajets proposés par Gestrans.

b. Portrait local. L'offre de transports collectifs :

C'est la Société de transport de Rimouski (STR) qui organise l'offre de transports collectifs pour la ville de Rimouski. Les services se divisent en deux : Citébus, pour le centre-ville; Taxibus, qui rabat les trajets des quartiers en périphérie vers les trajets de Citébus.

Les autres localités de la MRC de Rimouski-Neigette sont elles aussi desservies par un service de transport collectif rural par taxibus vers Rimouski.

Démarches actuelles :

La STR vient de déposer son plan d'action à la Ville. Des changements sont à prévoir dans les services offerts. Ils veulent revoir la desserte et consulter les citoyens à cette fin. De plus, le contrat avec la compagnie de transport actuelle arrive à échéance. Il y aura donc un appel d'offres bientôt, ce qui ouvre la porte à l'amélioration des services de transport collectif.

3. Portrait des différentes initiatives en cours

a. **Démarches régionales** du CRD, du CRE BSL et de Gestrans sur le transport inter-MRC : voir le point 2.a.

b. Comité pour l'amélioration du transport collectif de Rimouski-Neigette (CATCRN)

Il s'agit d'un comité citoyen mis sur pied en 2012 dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015 ayant comme mandat de faire des représentations auprès des acteurs locaux concernant l'amélioration du transport collectif.

Actions et réalisations du CATCRN :

- Dépôt d'un mémoire (2014) à la STR et à la Ville présentant les constats et suggestions d'améliorations possibles (réalisé à partir de consultations, de témoignages, d'études et du portrait de l'Alliance) qui a amené la Ville à faire appel à une firme externe (Gestrans) pour réaliser une étude sur le transport collectif à Rimouski avant de signer un contrat avec la compagnie de transport. Plusieurs éléments du mémoire du CATCRN étaient présents dans l'étude réalisée par Gestrans.
- Dépôt d'un mémoire au MTESS (2016) dans le cadre de la consultation pour l'élaboration du prochain Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale du Gouvernement du Québec.
- Pression auprès de la Ville et de la STR afin que soit remis en activité le comité consultatif des usagers, ce que la STR a fait au printemps 2016.
- En collaboration avec l'AGECAR, dépôt d'une pétition signée par plus de 500 citoyens.ne.s au conseil municipal pour l'ajout de supports à vélo sur les Taxibus et les Citébus (2016).
- Rencontre publique de type 5 à 7 sur le développement du transport collectif (2017).
- Dépôt à la Ville d'un mémoire sur la tarification sociale (2018) faisant état de plusieurs études à ce sujet et des pratiques en cours dans différentes municipalités. Le mémoire propose également des solutions concrètes pour l'élaboration d'une tarification sociale qui permette aux personnes à faible revenu un réel accès au transport collectif de Rimouski.
- Mise sur pied d'un comité pour l'organisation d'un forum sur le transport (voir point suivant).

Forces du comité : mobilisation, participation citoyenne, appropriation et connaissance du dossier du transport collectif.

Pour plus d'informations : Isabelle Deschênes, organisatrice communautaire au CISSS BSL | 418-724-7204, poste 5443



obilité durable

Un comité, initié par le CATCRN, travaille à organiser un forum sur la mobilité durable. Il est composé d'acteurs de différents secteurs (universitaire et collégial, organismes communautaires, citoyenNEs). Le comité mise d'abord sur l'organisation d'un événement de type conférence – discussion sur la mobilité régionale au printemps 2019 et sur une journée de type forum à l'automne 2019.

Pour plus d'informations : Évariste Feurtey, PhD., Ing., ingénieur conseil | Formateur et conférencier consultant ingénieur | 418-750-4201

d. Autopartage

Plusieurs projets sont actuellement actifs ou en développement dans la région :

- i) COMMUNAUTO : pas intéressé par le marché de Rimouski et sa région.
- ii) Des projets de citoyens qui partagent leur propre voiture avec des outils simples de gestion (ex. : celui de Jacques Chauvette, Julien Boisvert)
- iii) La voiture électrique du Manoir des générations est partagée pour l'ensemble des membres.
- iv) Projet SauVer : des voitures électriques municipales réservées aux employés sont offertes aux citoyens en covoiturage en dehors des heures de bureau. Projets en fonction dans la région dans le Témiscouata, à Rivière-du-Loup, à Carleton-sur-Mer.
- v) Un comité d'autopartage est en train de travailler à développer une solution pilote locale avec différents partenaires à Rimouski. L'objectif serait de partager une voiture électrique à partir d'un lieu central accessible facilement aux usagers (la Station?). Le CREBSL devrait aussi déposer prochainement un projet régional d'autopartage qu'il devrait déposer au FAAR.

e. Transports actifs :

Association Rimouski, ville cyclable

- Existe depuis plus de 25 ans
- Prône l'intermodalité (serait intéressant qu'il y ait un représentant piéton)
- Est membre du comité de mobilité active de la Ville (nommé par la Ville)
- A réalisé plusieurs projets d'infrastructures cyclistes

4. Discussions autour de ces différents enjeux

a. Covoiturage, autopartage et partage d'outils

L'enjeu des distances à parcourir en région amène à se questionner quant aux possibilités de covoiturage. Il n'est toutefois pas toujours facile d'arrimer nos besoins de covoiturage. Un outil d'autopartage a été développé par des citoyens (Jacques Chauvette et Julien Boisvert) qui permet de partager simplement une voiture à plusieurs. Contactez Évariste pour qu'il puisse vous référer aux bonnes personnes. Il y a également différentes plateformes qui existent pour le covoiturage : Amigo express, covoiturage.ca (accessible sur le site de la Ville), Turo,..., et une application serait en développement à l'UQAR.

Pour éviter les déplacements fréquents des employés d'entreprises éloignées (ex. : Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli), avoir un endroit qui permette à ses travailleurs de faire du télétravail dans un espace stimulant et dynamique où ils peuvent miser sur le soutien de collègues.

b. Télétravail : une solution pour limiter nos besoins de transport?

Pour éviter les déplacements fréquents des employés d'entreprises éloignées (ex. : Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli), avoir un endroit qui permet à ses travailleurs de faire du télétravail dans un espace stimulant et dynamique où ils peuvent miser sur le soutien de collègues.

c. Assurer une vigile

Pour s'assurer que les automobilistes respectent les signaux et les droits des piétons et cyclistes, mettre sur pied une « communauté d'alerte » via une page Facebook. Fonctionnement : un citoyen.ne qui est témoin d'un automobiliste qui ne laisse pas passer un piéton à une traverse piétonnière prend une photo et publie sur la page Facebook.

S'inspirer des « communautés d'alerte » de Québec et de Montréal.

d. Éducation et sensibilisation

Respect du code routier. Exemple : obligation pour un automobiliste d'arrêter à une traverse de piéton lorsqu'une personne attend pour traverser la rue. Va de pair avec l'élément suivant.



e. Changement des mentalités

Revoir les priorités de mobilité (priorité piéton > cycliste > TC > ... > automobile) en utilisant, par exemple, des signaux routiers plus axés sur le déplacement piétonnier, en prolongeant le temps pour les pistes cyclables, en instaurant des rues partagées, etc. S'inspirer d'autres provinces où les piétons sont plus respectés. (Lien avec le point 4.g)

f. Souligner les bons coups

Il est important de souligner les bons coups (ex. : les terrasses urbaines qui misent sur le déplacement piétonnier et qui ont connu un franc succès). Il serait intéressant d'avoir une structure qui permet aux citoyenNEs de montrer aux éluEs qu'ils sont satisfaits de certaines actions.

g. Agir ensemble sans se dédoubler

Il existe différents comités sur la mobilité qui ne se connaissent pas nécessairement ou qui ne se communiquent pas. Il serait intéressant de faire le pont entre les différentes initiatives pour que les besoins et les solutions émergent sans toutefois dédoubler les comités et les implications de toutes et de tous.

Un enjeu a été soulevé quant aux changements apportés à la 2e rue et aux réactions qu'ils ont soulevés dans la population. Ce mécontentement aurait « refroidi » les élus par rapport aux changements. Solution : supporter les élus dans leurs décisions et travailler ensemble à développer et à diffuser un message positif à l'égard des changements apportés.

L'idée d'un forum est abordée afin de sonder les besoins de toutes et de tous et pour faire une mise en commun des initiatives. On explore l'idée de former des comités de quartier pouvant traiter la question de la mobilité en fonction des besoins plus spécifiques à chacun des quartiers.

h. Arrimage avec l'urbanisme

Comme on peut le voir dans plusieurs éléments nommés plus haut, l'aménagement du territoire a un impact important sur la mobilité. C'est pourquoi l'arrimage avec l'urbanisme de la Ville est un incontournable. Il y aurait également des ponts à faire avec l'atelier urbanisme de l'assemblée citoyenne.



i. Expertise citoyenne et professionnelle

On amène l'importance de faire appel à des experts en matière de mobilité durable et d'aménagement du territoire (ex. : Vivre en ville). Il est aussi noté que l'expérience vécue des citoyenNEs qui vivent directement les impacts de l'organisation des services de transport et de mobilité est essentielle pour rapporter les problématiques et proposer des pistes de solutions qui répondent aux réels besoins de la population.

j. Autres

Pour le projet de transport régional, miser sur les aspects positifs (ex. : facteur de rétention de la population) et répondre aux réticences.

En prenant en compte le vieillissement de la population, il sera d'autant plus important d'intervenir dans le domaine du transport : permettre aux personnes âgées de demeurer à domicile (milieu rural particulièrement touché) avec une offre de transport qui leur permet d'accéder aux services de santé, par exemple.

S'il y a de nouveaux projets d'autobus, s'assurer qu'ils pensent à ajouter des supports à vélo dès le départ.

Considérant l'importance du trafic entre Sainte-Blandine et Rimouski, il serait intéressant d'ajouter un trajet de Citébus sur l'axe de la route 232.

Mobiliser les commerçants dans le domaine du transport.

Prise de notes par : Isabelle Deschênes

3. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

10 participantEs

Grégory Thorez et Harold Lebel ont participé en fin d'atelier.

1. Tour de table : présentation des participantes et participants mise en commun de leur intérêt ou motivation pour ce thème et une brève définition personnelle

Différents intérêts ont motivé les gens à participer à cet atelier : sociocratie, maison de la démocratie, recherche-intervention sur la participation dans le quartier Saint-Robert, expérience dans le Grand Nord qui expose à des modes démocratiques comme ceux des autochtones et études en psychosociologie.

Dans la recherche d'une définition spontanée de la démocratie participative nous avons noté : recherche de consensus, horizontalité démocratique, démocratisation et accès aux lieux de pouvoir, construire à partir de la base, sensibilisation, éducation et inclusion de toutes les couches de la société.

2. État de la situation : notre propre expérience ou perception de la démocratie actuelle (citoyen/Ville)

Les mécanismes, les règles, l'information véhiculée par les médias nous forcent à constater que la décroissance ne fait pas partie de la réflexion actuelle, loin de là..

C'est difficile de construire à partir de la base, d'articuler les actions et d'avoir accès à la démocratie. Le citoyen arrive souvent quand les décisions sont prises et se retrouve en position de réaction face aux projets. Aussi, plusieurs citoyenNEs sont en mode survie, se mobiliser pour eux est impossible.

En regard à la Ville, plusieurs constatent qu'il y a un manque d'écoute et de dialogue et une certaine peur d'inclure les citoyenNEs au cœur du processus décisionnel. Les comités sont consultatifs, la prise de décision se conclut dans un modèle organisationnel hiérarchisé. Une vision très loin des mouvements citoyens où on cherche une tête dirigeante qui n'existe pas. Le droit du citoyen au niveau municipal serait de : voter, assister au conseil, poser des questions. Prendre la parole est considéré comme un privilège.

L'accès à l'information entre les rencontres des conseils municipaux demeure aussi un problème pour les militantEs. Cependant, on constate du changement, une plus grande personnes nouvellement arrivées qui pourraient permettre le débat public.



La population doit rester vigilante, s'impliquer dans la vie politique, assister au conseil municipal et prendre la parole. Avoir une approche non conflictuelle, une collaboration où le processus vise une cible commune. L'affrontement a souvent la conséquence de fermer des portes. Pour exercer de l'influence, il faut s'organiser, se mobiliser et repérer des personnes clés, dans les médias entre autres, pour faire avancer la cause. Finalement, s'armer de patience parce que de petits gestes anodins peuvent susciter de l'intérêt et devenir un sujet de réflexion sur la place publique (ex. Démocratie à la Ville).

Ensemble, on peut établir un rapport de force qui, nous le pensons, a un impact sur la prise de décision de nos éluEs. Aussi, au niveau des quartiers les gens doivent s'assurer que leur conseillère ou conseiller transmettent et défendent leurs positions. Ce qui suppose une meilleure transparence des débats à la Ville et un accès à l'information directement dans son quartier, par la tenue d'assemblée citoyenne, par exemple. On aborde aussi la question du poids politique des individus qui diffère alors qu'on devrait être touTEs égalitaire.

Au niveau des projets citoyens (budget participatif), les critères administratifs excluent l'acceptation de projet comme la maison de la démocratie ou autres projets dans ce genre. Le projet retenu, la plantation d'arbres sur le boulevard, apparaît loin de l'objectif de favoriser le rapprochement entre citoyenNEs. En fait, la plantation d'arbres devrait avoir un budget récurrent pour une ville comme Rimouski. Le budget participatif aurait avantage à être intégré dans une démarche de démocratie participative impliquant les citoyenNEs dans l'ensemble du processus.

En ce qui concerne le dépôt de la Déclaration d'urgence climatique (DUC), nous sommes touTEs contentEs que la ville endosse la Déclaration d'urgence climatique en souhaitant que des actions suivent (puisque, pour l'instant, il est question seulement d'« inviter» les partenaires à se joindre à cette urgence d'agir).

La loi 122 reconnaît les municipalités comme des gouvernements de proximité. Cette loi offre aux municipalités de se départir d'une obligation de référendum en se dotant d'une politique de participation publique. À Rimouski, cette politique n'a pas encore été rédigée, selon notre connaissance, mais elle doit d'être publique et facilement accessible. C'est à suivre...

3. Situation idéale ou souhaitée

Il ressort de ces observations que la situation idéale serait que la Ville soit plus près de ses citoyens et que des mécanismes de participation citoyenne aillent au-delà de la seule consultation et soient intégrés tout au long d'un projet. On rappelle que plusieurs comités sont déjà actifs à la Ville et que des citoyenNEs peuvent y participer (ex. transport). Il faut trouver des façons d'améliorer la communication et de savoir comment participer à ces comités.

L'accès à l'information pourrait aussi être amélioré en trouvant des façons de mieux faire s'entendre sur lesquels notre conseillère ou conseiller travaille. Avoir accès à des partenaires pour organiser des liens entre les éluEs et les résidentEs. Nous connaissons les positions des conseillères et conseillers et organiser un appui



citoyen pour faire avancer les dossiers. La Ville doit voir les citoyenNEs comme des acteurs principaux. Mettre en place une ambiance de collaboration en recherchant une cible commune serait plus efficace que d'avoir à s'opposer.

Il faut toujours se rappeler que le militantisme n'est pas un sprint, mais un marathon.

4. Vers des projets pour changer les choses et échanges sur ces projets

Trouver des moyens d'accéder à l'information, d'exprimer nos besoins sur des projets spécifiques et être en mesure d'influencer les décisions. Organiser des discussions, des assemblées de cuisine, avoir un espace (gratuit) pour se rassembler et échanger.

Travailler de façon non partisane vers une cible commune. Ne pas oublier les enjeux reliés au rural.

La situation est-elle catastrophique? Oui, il faut mettre en place une situation d'urgence et que tout le monde se coordonne pour y répondre.

Si on a l'impression que le politique nous écoute, on aura plus le goût de participer.

5. Cerner les bases de deux projets prioritaires à court et moyen terme

Dépôt de la déclaration d'urgence climatique (DUC) à la MRC

DUA : Déclaration d'Urgence d'Agir.

Créer un comité de vigilance :

- s'assurer que tous les projets d'aujourd'hui seront connus et qu'il y aura un suivi
- s'assurer que la Ville respecte son engagement solennel du 19 novembre 2018

(Harold Lebel présent à cette étape de la discussion se propose de faire le lien avec différents paliers politiques dans une visée de CAUCUS CLIMAT).

Secrétaire : Arlène Cotton, relecture : Léa

4. ATELIER ZÉRO DÉCHETS/CONSOMMATION

13 participantEs

Idées émises

- Évènements sociaux (Festi-jazz, salon du livre, etc.): pouvoir apporter nos contenants de boisson à l'évènement;
- Critères d'acceptation des évènements (0-déchets, recyclage, sans bouteille d'eau, sans plastique);
- Brigade de ramassage berges et parcs;
- Ateliers de fabrication de produits ménagers, shampoing, savon crème, etc.;
- Club ou groupes de réparation d'objets, matériel informatique, etc.;
- Moins d'articles jetables;
- Installer des bacs à compost, recyclage;
- Proposer un cheminement 0-déchets (étapes);
- Supprimer les objets à usage unique (bouteilles de plastique, etc.).
- Sensibilisation citoyenne :
- Activités d'éducation et de sensibilisation :
- Dans les parcs, l'été;
- Brigade porte-à-porte pour offrir de l'aide « bon recyclage », « bon compostage », sensibilisation à réduire;
- Souligner les initiatives et les façons de faire afin d'éviter la surconsommation, etc.;
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire;
- Bibliothèque d'objets partagés (outils (garage, jardin, maison), petits électroménagers, accessoires de cuisine à usage occasionnel, équipement de camping, de sport, accessoires de fête);
- Réduction des achats individuels;
- Plus de partage;
- 0-déchet
- Bibliothèque d'objets réalisable dans le cadre d'un budget participatif, en collaboration avec la bibliothèque municipale;
- Faire de l'éducation aux citoyens sur l'importance des 3R, et même des 6R.
- Je cherche/j'offre/j'échange;
- Envahir les marchés d'alimentation (rencontrer les gérants pour les sensibiliser à la problématique du suremballage, rencontrer les clients pour les sensibiliser eux aussi, proposer des alternatives);
- Tables dans les centres d'achat, évènements sociaux, marché public, épicerie de la ville pour sensibiliser les gens à la diminution des déchets;
- Capsules d'information POSITIVE;



central pour savoir où acheter, prix, où récupérer, comment réutiliser;
e, diffusion de l'information (où, quand, comment, pourquoi, résultats);
hets;

- Ateliers;
- Conférences régulières avec objectifs et suivi;
- S'entendre sur une définition (caractérisation) du concept de «tendance zéro-déchet»;
- Discuter des objectifs irréconciliables (salubrité v/s emballage);
- Agriculture locale, bio, 0-déchet;
- Coûts v/s moyens financiers des consommateurs.

Éducation dans les écoles :

- Ma planète, notre maison (écoles secondaires et primaires);
- Ateliers de sensibilisation sur la prise de conscience des enfants;
- Brigade environnementale;
- Consommation locale/ provenance des aliments
- Réduction des plastiques / hydrocarbures
- Projets clé en main;
- Échanges;
- Ateliers (0-déchets, alimentation saine et locale) selon l'âge des enfants;
- Avec la ville en appui;
- Collations sans emballage;
- Matériel scolaire écoamical seulement;
- Rien d'usage unique;
- Plaidoyer;
- Projet pilote;
- Brigades ZD;
- Tournées dans les écoles avec un outil qui ferait comprendre aux enfants les bienfaits du recyclage, du compost;
- Sensibiliser les institutions (hôpital, clinique médicale, école, tours à bureaux, etc.) pour trouver comment il est possible de réduire les déchets en offrant du recyclage, du compost et, surtout, du réutilisable.

Dans les commerces :

- Diminution généralisée des plastiques;
- Recyclage et compostage dans les restaurants;
- Interdiction des sacs de plastique dans les commerces (sacs réutilisables de tissu);
- Kiosques d'info dans les lieux publics;
- Interdire la vente d'eau embouteillée;
- Interdire le Publisac;
- Tasses Partage dans tous les cafés;
- Concours pour les commerces qui posent des gestes concrets;
- Grand prix : pleine page de publicité dans l'Avantage et publicité radiodiffusée (commandites);



● des emballages de cellophane pour tous les fruits et légumes qui peuvent être vrac;
 ● de vrac véritable et favoriser l'utilisation des contenants maison;

- Offrir des sacs de fruits et de légumes réutilisables.
- Favoriser le développement d'épicerie ZD;
- Nourriture offerte dans des contenants réutilisables;
- Consigne pour les bouteilles de verre;
- Éliminer le gaspillage;
- Réseau ZD avec écusson accolé dans la vitrine;
- Manifester notre préoccupation pour le suremballage et les sacs plastiques, offrir notre soutien;
- Offre de rabais à ceux qui apportent leurs propres contenants;
- Taxe pour l'utilisation de sacs plastiques;
- Pression sur la ville pour un cheminement ZD;
- Application mobile pour la récupération des restes de nourriture.



5. ÉCOCONSTRUCTION ET URBANISME

11 participantEs (à compléter par les responsables de table)

Grande assemblée citoyenne vers un Rimouski carboneutre
Atelier sur la mobilité durable
Samedi, 16 février 2019 à l'UQAR

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

- Monter un comité vigile;
- Identifier les freins au développement de l'écoconstruction
- Liste des aberrations dans la réglementation (red list);
- Liste des exemplarités;
- Développer un argumentaire économique pour justifier les amendements demandés à la réglementation;
- Valider les notions de durabilité auprès du service de l'urbanisme.

GESTION DES DÉCHETS

- Promotion du site de la Ville de Rimouski « Don de matériaux »;
- Promotion de l'écocentre;
- Projet de taxes sur l'utilisation de matériaux non récupérables ou recyclables (uréthane);
- Augmentation des coûts de dépôts au site d'enfouissement;
- Incitatifs financiers à la gestion des déchets pour les projets de construction;
- Exemplarité municipale dans leurs projets
- Impliquer l'ACQ pour les entrepreneurs généraux

Projet de mobilisation municipale pour l'intégration de la charte BOIS et la mise à niveau de la réglementation en développement avec le créneau écoconstruction, le CRD et le MFFP,
Réf: MH Nollet, Évariste et Claire Sirois

Résumé des actions pro table Bâtiment

AUTONOMIE Toilette à compost

- Rencontre de sensibilisation et éducation sur le fumain (compost humain);
- Incitatif au changement par l'exemplarité de la Ville:
Demander à la municipalité de faire des tests avec des toilettes à compost publiques dans les sentiers ou autres endroits publics fréquentés;
- Développer des panneaux explicatifs du processus de décomposition, etc...

ÉD

- Chantier participatif à construire et à participer à la construction de stratégies durables
- Promotion de l'usage des espaces de l'urbanisme
- Affiche promotionnelle sur le comportement

EN GUISE DE CONCLUSION

Ce rapport ouvre des portes. Il présente des pistes d'action, il identifie des personnes conscientes et créatives prêtes à s'impliquer dans leur communauté pour avancer vers une Rimouski carboneutre. La planète et ses habitants ont besoin de toutes les bonnes volontés actuellement.

Dans un premier temps, nous sommes convaincuEs que les petits pas sont importants, ils contribuent à créer de la résilience dans la communauté et à consolider les liens. Ils participent à une marche à la grandeur de la planète. Une marche où des personnes de tous âges et de toutes cultures s'activent et veulent créer des lieux dans lesquels la vie se poursuit dans l'équilibre et la simplicité jusqu'à un point de bascule qui sera atteint lorsque les valeurs humaines supplanteront les valeurs marchandes. Nous aurons alors, collectivement, développé notre "pouvoir de vivre" plutôt que notre pouvoir d'achat".⁴

Cependant, pour que notre ville devienne carboneutre, les petits pas ne suffisent pas. Pour que nos projets se réalisent, pour que nos actions aient de véritables impacts et pour que ces impacts soient constants, pérennes, il faut la collaboration des éluEs. Dans un premier temps, la Ville de Rimouski a avalisé la Déclaration d'urgence climatique, puis elle a, en février 2019, « renouvelé ses préoccupations quant à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire en adoptant une nouvelle résolution pour protéger ses sources d'eau potable. Par la même résolution, "la Ville se prononce contre l'utilisation complète de la fracturation hydraulique dans son milieu " (*L'Avantage*, 18 février 2019).

Cependant, au-delà des résolutions symboliques, pour que Rimouski progresse réellement et se rapproche de plus en plus d'une ville carboneutre, des actions concrètes doivent être entreprises. La participation citoyenne aux conseils municipaux des 5 et 19 novembre 2018, ainsi qu'à l'assemblée citoyenne du 16 février 2019, l'a démontré. De nombreuses personnes sont prêtes à s'impliquer, prêtes à collaborer avec les éluEs, tant sur le plan municipal, que sur les plans provincial et national. Cette collaboration est essentielle. Nous souhaitons des rencontres régulières et nombreuses entre citoyenNEs, éluEs afin de mettre ensemble nos ressources et nos idées pour réimaginer et reconstruire notre monde dans une transition écologique et solidaire.

⁴ Citation de Damien Carême, maire de Grande-Synthe, France.

Un conseil climat dans la MRC Rimouski-Neigette

Déjà, à la suite de l'assemblée citoyenne du 16 février, notre député provincial, Harold LeBel, a initié un **Conseil climat** en faisant appel à tous les maires de la MRC Rimouski-Neigette, lesquels ont accepté de s'engager dans cette démarche. D'ici peu, une fois le Conseil climat formé, celui-ci rencontrera les groupes et les citoyenNEs qui oeuvrent dans la même direction. Il faudra nous préparer en conséquence et travailler en synergie avec les groupes déjà engagés à mettre en place des solutions.

Dans les mois et les années à venir, un travail important et stimulant nous attend touTEs, citoyenNEs et éluEs. Il sera question d'économie locale, d'agriculture urbaine, d'écoconstruction, de décroissance, de consommation responsable, laquelle tend vers le zéro déchet, de repenser l'urbanisation et l'occupation du territoire afin de réduire les déplacements; il sera aussi et surtout question de transports sur courtes et moyennes distances, transport des gens et des biens. Il s'agit, ni plus ni moins, de réinventer notre rapport au monde afin, justement de préserver la vie dans ce monde.

Un pas de plus

Vous avez des idées ? Vous aimeriez démarrer un projet ? Ce rapport vous permet d'identifier des personnes qui partagent vos intérêts. Le Comité mobilisateur de Rimouski en transition est aussi là pour vous offrir du support, pour vous aider à réseauter, pour vous proposer des outils au besoin. Soyez bien à l'aise de communiquer avec nous et d'explorer les liens ci-dessous.

Comité de mobilisation de Rimouski en transition

rimouskientransition@gmail.com

www.rimouskientransition.com

<https://www.facebook.com/groups/1664784767114947/?ref=bookmarks>

<https://www.reseautransition.be/>

<https://www.reseautransition.be/je-decouvre/la-transition/guide-essentiel-de-transition/>



ANNEXE 1: PROTO PROJET DE PLAN DE TRANSITION

Une proposition de citoyenNEs de Rimouski (19 novembre 2018)











Considérant l'urgence climatique,

Considérant que la ville de Rimouski acceptera de reconnaître cette urgence sous peu, nous l'espérons, en adoptant la Déclaration d'urgence climatique (DUC),

Nous, citoyens.nes de Rimouski, désirons signifier aux représentants de la Ville notre volonté de travailler en concertation avec elle à la transition écologique en lui soumettant nos propositions.

Nous avons cherché à identifier les actions ayant le plus d'impact pour réduire les gaz à effet de serre et le gaspillage afin de rendre notre communauté la plus résiliente possible face aux changements à venir tout en développant des actions qui auront aussi une portée plus grande que la région (penser « glocal »- cf. Riccardo Petrella)

Il a suffi de quelques jours et d'une vingtaine de citoyens pour rassembler ces idées, ce qui traduit le vif intérêt de la population pour cette question. Nous avons identifié 6 axes majeurs de transition.

SIX AXES MAJEURS DE TRANSITION
TRANSPORT
Instaurer un système de transport en commun électrique Instaurer un système de transport scolaire électrique. Remplacer les véhicules municipaux actuels par des véhicules électriques et les recharger par des énergies renouvelables (éolien, solaire, etc.).
 Promouvoir le covoiturage.  Promouvoir l'auto-partage entre citoyens de leurs véhicules privés.  Instaurer un système d'auto-partage des véhicules des institutions.
 Réduire et éventuellement éliminer les véhicules personnels du centre-ville.  Supprimer deux voies à la route 132 dans le centre-ville pour donner un meilleur accès au littoral et réserver un espace partagé aux mobilités douces.  Augmenter le nombre de zones piétonnières.  Augmenter le nombre de passages piétons sécuritaires.
 Instaurer un système de vélos libre-service de style Bixie.  au cyclable cohérent au centre-ville.  transport actif par l'entretien des trottoirs/ sentiers/ pistes cyclables tout piéton/ ski de fond).



URBANISME (CORRÉLÉ AU TRANSPORT)

Mettre un frein à l'étalement urbain et adopter une politique de densification urbaine qui fait une belle part au logement social et communautaire.

Obliger les promoteurs immobiliers à réserver des lieux communautaires dans tout développement urbain.

Obliger les promoteurs immobiliers à inclure des commerces de proximité, notamment dans le secteur alimentaire, pour favoriser le transport actif dans les quartiers.

Obliger les promoteurs du projet de la Grande place à consacrer une partie de cet espace résidentiel à un îlot de verdure/jardin communautaire et favoriser à cet endroit très prisé un projet de coopérative résidentielle, multigénérationnelle et écologique.

Remplacer les cours asphaltés des écoles par des jardins scolaires et communautaires.

Planter des arbres dans les stationnements du centre-ville au fur et à mesure que la circulation automobile y est réduite.

Faire respecter le plan de zonage en zone commerciale qui prévoit un arbre aux 7 mètres.

Adopter une politique de l'arbre, comme prévu au Plan directeur.

■ Éliminer les systèmes de chauffage au mazout.

■ Promouvoir et soutenir les projets de chauffage communautaire à la biomasse ou en géothermie.

■ Promouvoir et soutenir les projets de systèmes photovoltaïques.

■ Favoriser la production d'énergie solaire en milieu urbain et résidentiel.

■ Favoriser les toits verts et donner l'exemple avec les édifices municipaux.

■ Développer l'écoconstruction.

■ Exiger que toute rénovation d'un bâtiment public ou résidentiel soit écologique.

■ Ouvrir la politique d'urbanisme aux nouvelles façons de faire dans le bâtiment sain, écologique, passif, multigénérationnel, minimaliste avec foyer de masse, nouveaux matériaux, jardin, serre, potager, animaux, etc.

■ Favoriser le solaire passif et le photovoltaïque pour l'éclairage des rues, des cours, etc.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : AGRICULTURE ET AGRICULTURE URBAINE

Favoriser toute mesure qui maximise notre souveraineté alimentaire.

Soutenir la production et la distribution locale en agriculture.

Développer des potagers urbains en permaculture.

Planter des arbres fruitiers et promouvoir leur entretien et le partage des fruits.

Construire un marché couvert pour prolonger au maximum la saison active du Marché public.

Donner l'exemple, à la Ville, en adoptant une politique d'approvisionnements d'aliments locaux.

Étendre l'interdiction des pesticides et des herbicides chimiques aux terrains de golf et, éventuellement, à l'agriculture.



: non les nuages.

DÉCHETS ET RECYCLAGE

Adopter à la Ville une politique respectant les 5 R : refuser (ce qui n'est pas nécessaire), réduire (ce dont nous avons besoin), réutiliser (ce que nous consommons), recycler (ce qui ne peut être réutilisé), rendre à la terre (le reste, en compostant) et promouvoir ce principe auprès des citoyens.nes.

Interdire l'utilisation du plastique à usage unique dans les commerces, épiceries, restaurants, hôtels et événements publics : sacs, bouteilles, ustensiles, vaisselle, tasses, etc.

Interdire les bouteilles d'eau en plastique.

Favoriser la décroissance par l'échange d'objets et de services, etc.

Obliger les épiceries locales et leurs fournisseurs à vendre davantage de vrac (pour tous types de produits) et permettre aux citoyens.nes d'apporter leurs propres contenants.

Promouvoir une politique de zéro-déchet auprès des commerçants, des citoyens.nes, des élèves des écoles primaires et secondaires et des étudiants du Cégep et de l'UQAR.

- Ouvrir un atelier communautaire de réparation d'objets dans un bâtiment municipal.
- Compléter l'implantation du compostage commercial si ce n'est pas fait.
- Organiser des corvées de nettoyage collectif pour célébrer le Jour de la terre le 22 avril.
- Faire un calendrier d'actions environnementales et encourager les citoyens.nes à participer. Ex.: cueillette des plastiques sur les berges, ménage des bois autour de la rivière Rimouski.
- Monter une bibliothèque d'objets à usage non quotidien et instaurer un système de prêts.
- Favoriser la réutilisation des objets encore utilisables à l'Écocentre.

PARTICIPATION CITOYENNE - RÉSEAUTAGE EFFICACE

Créer et consolider les comités de quartier.

Créer des comités citoyens pour travailler sur des dossiers spécifiques en concertation avec le Comité de transition de la ville et ainsi favoriser la démocratie participative.

Créer un comité d'enfants agissant à titre de conseillères-conseillers municipaux en herbe.

Identifier les champs d'action des différents acteurs en environnement (citoyens, groupes, organisations, institutions, entreprises) et favoriser une meilleure collaboration entre tous ces acteurs.

Ajouter sur le site web de la Ville une zone qui présente en continu l'état d'avancement des projets citoyens, des projets des différents acteurs en matière d'environnement et des dossiers du Comité de transition de la ville.

Prévoir du financement pour réaliser des projets dès l'an prochain.

Mettre en œuvre dès aujourd'hui les mesures qui ne demandent pas de financement important.

Planifier la transition de toutes les pratiques de la Ville en fonction de la Déclaration



ÉDUCATION – POUR VOIR PLUS LOIN

Sensibiliser la population sur les défis et enjeux liés aux changements climatiques, sur les choix et les actions des décideurs.

Impliquer les enfants dès le primaire dans des projets tels la permaculture scolaire, les nouvelles énergies, la plantation d'arbres (à noix, fruitiers), les projets intergénérationnels de partage d'objets, de savoirs, de connaissances, de compétences.

Favoriser les projets scolaires (secondaire, collégial, universitaire) touchant l'environnement (agriculture, énergie) qui créent des liens entre les écoles et les communautés.

Promouvoir une politique de zéro-déchet auprès des commerçants, des citoyens.nes, élèves et étudiants de la région.

Sensibiliser les employés et les cadres de la Ville.

Réfléchir aux différentes manières de développer un monde sans pétrole.

Envisager des activités collectives pour resserrer les liens entre les citoyens, notamment sur les savoirs traditionnels menacés de disparaître.

Avoir du plaisir, partager la joie de contribuer à des changements positifs!

Actions prioritaires :

- Organiser un forum ou un colloque avec les citoyens.nes et les acteurs du milieu : organismes du milieu de l'éducation, de la recherche, du monde entrepreneurial, etc. pour dynamiser la concertation.
- Mettre rapidement sur pied un comité chargé de planifier la transition et nommer un ou une responsable à la Ville de Rimouski pour porter ce dossier dans toutes les instances de la Ville. Prévoir un espace virtuel sur le site web de la Ville et des espaces réels dans la ville pour mettre en place et faire connaître les différentes actions.



Rimouski
en transition